

*Les subsides*

Arrêtons-nous un moment à la motion. Il s'agit d'une motion d'adoption. Or, le Règlement précise dans quelles conditions les motions d'adoption peuvent être présentées. Le comité permanent des finances et des affaires économiques y a eu recours chaque fois qu'il a voulu aborder un sujet qui l'ennuyait et qui figurait dans le cadre de son étude. Nous les avons utilisées avec succès dans le cas de la fiscalité et de la concentration des entreprises. Si nous avons eu recours à ce mécanisme, c'était uniquement afin de faire avancer les choses. La démarche politique est maintenant engagée. Nous n'avons pas besoin de recourir à cette méthode aujourd'hui pour faire avancer les choses. En réponse à toute une série de questions des deux côtés de la Chambre, le ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin), de qui relève cette affaire, a fait savoir à la Chambre que le gouvernement allait présenter un projet de loi et un règlement au moins aussi rigoureux, sinon davantage que ceux que propose mon collègue le député de York-Scarborough.

● (1150)

Monsieur le Président, l'opposition a présenté cette motion dans le but de mettre le gouvernement dans l'embarras. Elle l'a fait dans un but politique. Elle ne cherche nullement à venir en aide aux petites gens qui peuvent éprouver des difficultés avec les frais bancaires. Elle vise à mettre en valeur—sur le tard—le député de Nickel Belt.

**M. Rodriguez:** Ainsi, vous avez l'intention de vous prononcer contre cette motion, n'est-ce pas?

**M. Blenkarn:** Nous sommes invités à nous prononcer sur cette motion. Revenons-en au rapport du comité. À la dernière minute, alors que le comité était sur le point de faire connaître sa décision, les membres néo-démocrates du comité ont fait savoir qu'ils aimeraient présenter un rapport minoritaire, ce qu'ils ont fait au tout dernier moment. Les comités ne présentent pas de rapport minoritaire, ils présentent simplement des rapports.

Dans leur prétendu rapport minoritaire, les députés néo-démocrates déclarent: «Nous estimons que la réaction du comité n'est pas du tout à la hauteur de ses critiques acerbes».

**M. Rodriguez:** Absolument!

**M. Blenkarn:** Dans ces conditions, monsieur le Président, pourquoi le Nouveau parti démocratique nous demande-t-il d'appuyer le rapport du comité? Parce qu'il n'est pas du tout à la hauteur? Qu'est-ce que cela signifie? Quel sorte de Nouveau parti démocratique est-ce cela? C'est le nouveau parti antédiluvien qui élabore son programme dans le seul but d'enregistrer des gains politiques.

Les députés de ce parti ont accepté Robert MacIntosh. Ce cher Robert a dit que nous n'étions là que pour la politique. Le Nouveau parti démocratique n'est là que pour la politique.

**M. Rodriguez:** Et vous, pourquoi êtes-vous là?

**M. Blenkarn:** Les Néo-démocrates ne se soucient pas de M<sup>me</sup> de Gruchy. Ils ne se soucient pas des gens à qui leur banque arrache un dollar par mois parce qu'ils ont moins de 200 \$ dans leur compte.

**M. Rodriguez:** Comment allez-vous voter?

**M. Blenkarn:** Ils n'ont qu'une chose en tête: «Comment allez-vous voter? Comment allez-vous voter?» Le député ne veut rien savoir du Règlement. Il ne veut rien savoir des subsides. Il ne cherche qu'à susciter des difficultés.

La difficulté, la voici. Cette tentative du Nouveau parti démocratique pour susciter des difficultés n'aboutira pas à grand-chose. Il est clair que nous devons appuyer le gouvernement si nous voulons que le pays continue d'être gouverné. Or, quoi qu'en dise le député de Nickel Belt, l'adoption de la motion reviendrait à retirer notre confiance au gouvernement.

**M. Rodriguez:** Allons donc!

**M. Blenkarn:** Revenons au rapport du comité. Le Comité des finances et des affaires économiques se compose de 13 députés, dont neuf conservateurs. S'il doit s'agir d'un rapport politique, c'est un rapport progressiste-conservateur. Les députés de l'opposition auraient pu l'adopter. Ce sont les conservateurs qui l'ont proposé et qui l'ont rédigé. Les néo-démocrates ne lui ont même pas donné leur appui. Et maintenant, ils veulent qu'on le mette aux voix. Cela ne tient pas debout.

**M. Nystrom:** Comment allez-vous voter?

**M. Blenkarn:** Réexaminons brièvement les recommandations du comité. D'abord, il propose que les banques soient tenues d'offrir une alternative aux comptes compliqués assortis de toutes sortes de frais administratifs et de fournir, en somme, un compte de base de manière que les moins favorisés de notre société puissent prendre part à l'activité bancaire contemporaine.

**M. Nystrom:** Allez-vous voter contre cela?

**M. Blenkarn:** Deuxièmement, le comité interdirait aux banques d'exiger certains frais administratifs de façon systématique. C'est renversant de voir qu'elles n'ont toujours pas cessé d'exiger ces frais. Par exemple, il faut encore payer pour déposer son argent à la banque, pour faire des chèques peu importants ou encore pour transférer son argent d'un compte à un autre. Il existe donc un certain nombre de frais que les banques exigent sans raison valable.